

Relevé de décisions du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

du 18 mars 2025

de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

*Affaire suivie par Angélique BENOIT
Relevé de décisions COSP 2025-03-18
Courriel : angelique.benoit@univ-poitiers.fr*

Par courrier du directeur de l'INSPÉ en date du 11 mars 2025, le COSP de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 18 mars 2025.

Étaient présents ou assistant en visioconférences :

Membres de droit :

- Monsieur François LECELLIER – Maître de conférences, IUT de Poitiers de Université de Poitiers, rattaché au laboratoire XLim
- Monsieur Jean-Sébastien NOËL - Maître de conférences en histoire contemporaine, université de La Rochelle
- Madame Nolwenn QUÉRÉ - Directrice du service de pédagogie de l'université de La Rochelle, docteure en sciences de l'éducation
- Madame Julie RANÇON - Maître de conférences, UFR Lettres et Langues, université de Poitiers

Personnalités extérieures :

- Madame Mathilde FOUCHERAULT - IA-IPR Lettres, CARDIE académie de Poitiers
- Monsieur Romain VANOUDEUSDEN, Directeur Recherche et Développement sur les usages du numérique éducatif, Réseau Canopé (visio)
- Monsieur Nicolas VIBERT - Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), CNRS - Université de Poitiers

Étaient représentés :

- Madame Anne BOUCKER par Monsieur Nicolas VIBERT
- Monsieur Philippe CARRÉ par Monsieur François LECELLIER
- Madame Amandine COURTADON par Madame Nolwenn QUÉRÉ
- Madame Christelle FREDON par Madame Mathilde FOUCHERAULT
- Monsieur Jean-Charles THEVENOT par Madame Mathilde FOUCHERAULT

Membres invités permanents :

- Monsieur Denis ALAMARGOT – Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers
- Madame Angélique BENOIT – Assistante de Direction de de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, secrétaire de séance
- Madame Émilie DESSEIGNE – Responsable des services administratifs de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers
- Madame Cécile LALANNE – Directrice-adjointe, assesseure à la pédagogie de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers
- Monsieur Victor MILLOGO – Directeur-adjoint, chargé de la recherche et de l'internationalisation, de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Membre(s) invité(s) selon l'ordre du jour :

Néant.

Nombre de membres présents : 7 (en présentiel et à distance)

Nombre de procurations : 5

Nombre de votants : 12 (en ouverture de séance)

Points à l'ordre du jour	Décisions	Avis / ou vote
<p>Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2025</p>	<p>NC</p>	<p>À l'unanimité</p>
<p><u>Point d'information :</u> Retour sur les points traités par le CI à la suite des préconisations du COSP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modification des jours de mises en stage des étudiants du MEEF 1 pour faciliter l'observation de situations professionnelles (jeudi au lieu de vendredi). - Fiche de liaison académique partagée pour les tuteurs et référents de stage : complétion dans un espace en ligne (PEES MT, MEEF). - UE6 : LVE dans les formations MEEF (faire du renforcement et non de la didactique). - Emploi du temps : libération des jeudis après-midi et respect des 1h30 de pause méridienne. <p>Sur ce dernier point, Denis Alamargot va solliciter la Vice-Présidente Formation de l'Université, afin de savoir si la règle dérogatoire qui dispense les formations en alternance de ces obligations peut s'appliquer ou non à l'INSPÉ.</p> <p>Concernant la pratique d'activités sportives (et notamment les compétitions), des arbitrages sont en cours avec le SUAPS. La question est de savoir s'il s'agit d'une absence considérée comme justifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appels d'offres à venir du PPR « Sciences pour l'éducation » : projet porté par le CeRCA-CNRS et partenariat envisagé avec l'INSPÉ. <p>Le Conseil d'Institut s'est dit favorable à ce projet et attend son évolution.</p>	<p>NC</p>

<p>Bilan des Journées portes ouvertes (JPO) et Salons étudiants</p>	<p>L'INSPE a participé à l'ensemble des salons proposés en Poitou-Charentes. En outre, de la documentation a été fournie pour le salon de Bordeaux. Des interventions ont également été réalisées dans des lycées par des étudiants ou des formateurs. Des flyers ont aussi été distribués par des collègues en services partagés. Des interventions ont aussi été faites dans les autres UFR de l'Université, notamment en droit et en psychologie.</p> <p>Les effectifs de visiteurs pour les Journées « portes ouvertes » sur les sites d'Angoulême, Niort et Poitiers sont présentés.</p> <p>Des questionnaires numériques ont été mis en place. Toutefois certains visiteurs n'y ont pas répondu.</p> <p>Les points positifs et axes d'amélioration pour l'année prochaine sont évoqués.</p>	<p>NC</p>
<p>Conseil d'Institut : sièges vacants au CI - prochaines élections (novembre 2025)</p>	<p>Les sièges actuellement vacants au Conseil d'Institut sont énumérés (cf. procès-verbal communiqué ultérieurement).</p> <p>Des élections ne devraient être organisées qu'en novembre 2025, pour le renouvellement des représentants des usagers et du personnel. Toutefois, le Directeur souligne le caractère très handicapant de cette situation, au regard des difficultés de représentation, dans une actualité de réforme à venir, ainsi qu'au regard des problématiques de quorum.</p>	<p>NC</p>
<p>COSP renouvellement et sièges vacants</p>	<p>Les sièges actuellement vacants au COSP sont énumérés (cf. procès-verbal communiqué ultérieurement).</p> <p>Il est précisé que, suite à la nomination du/de la Président(e) du Conseil d'Institut, il sera ensuite procédé à la désignation de représentants désignés par le CI pour siéger au COSP.</p>	<p>NC</p>
<p>Projet DU « Préparation CRPE » - point d'étape</p>	<p>La préparation de la mise en place du DU est en cours.</p> <p>Le prochain webinaire se tiendra le vendredi 11 avril 2025 de 13h30 à 15h00, afin de déterminer le calendrier, d'étudier les</p>	<p>NC</p>

	premières candidatures et les critères de sélection.	
Présentation rapide du budget de projet 2023-2024 consolidé (UP et LRU)	<p>Denis Alamargot présente les grands postes du budget de projet 2023/2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apports budgétaires généraux (UP, LRU, Rectorat) - Cartographie de la mise en œuvre des formations à l'INSPE (HeqTD) - Évolution de la mise en œuvre des formations à l'INSPE (HeqTD) – Comparaison entre 2022/2023 et 2023/2024 - Cartographie de la mise en œuvre des formations : % de praticiens sur le temps maquette (MEEF, PEES, FC) - Cartographie de la mise en œuvre des formations : % d'heures formateurs Rectorat (mis à disposition) - Frais de déplacement INSPE pour les formations (site UP) 	NC
Plan d'économie 2025 et budget rectificatif en fonctionnement et en investissement	<p>Denis Alamargot rappelle le contexte budgétaire actuel de l'Université de Poitiers, avec la mise en place d'un plan d'économie budgétaire. Le 6 mars, suite à l'adoption de la Loi de Finances Initiale 2025, les crédits de dépenses ont été réouverts. Toutefois, par principe de précaution, des diminutions budgétaires ont été appliquées par l'Université de Poitiers, à hauteur de 10% sur les crédits de dépenses en fonctionnement et 50% en investissement.</p> <p>Cette décision implique pour l'INSPE une réduction de 14 532 euros des crédits de fonctionnement.</p> <p>Des clés d'arbitrages sont soumises au membre du COSP, pour validation, afin de les soumettre au vote du Conseil d'Institut.</p> <p>Denis Alamargot précise que les ajustements proposés ne portent pas atteinte à la qualité des formations. Les clés seront présentés en détail dans le compte-rendu de la séance.</p>	Aucune objection n'a été formulée en séance
Campagne d'emploi 2025-2026	<p>- Services partagés :</p> <p>Les besoins doivent être remontés au Rectorat pour fin mars 2025, en préparation de l'année 2025/2026. Pour ce faire, le</p>	NC

	<p>Directeur de l'INSPE a mené des entretiens avec l'ensemble des collègues en services partagés, sur les 3 sites (Angoulême, Niort et Poitiers).</p> <p>Le rectorat souhaite qu'un service partagé ne dépasse pas 50% d'affectation à l'INSPE, sauf cas exceptionnels impliquant des responsabilités administratives particulières.</p> <p>- ATER : 3 postes à pourvoir</p> <p>- PRAG/PRCE (concours) : 1 poste à pourvoir en numérique éducatif / technologie / sciences au 2^e mouvement. Ce poste a été créé par transformation de plusieurs supports de services partagés, afin de renforcer l'équipe statutaire sur le site 79, de pallier des besoins en formation sur le site 86 et d'assurer des responsabilités pédagogiques et collectives sur site et dans les parcours.</p>	
<p>Bilan du suivi de l'assiduité : état des lieux et problématiques</p>	<p>Une procédure de suivi de l'assiduité a été mise en place, afin de mieux respecter le cadrage mis en place à l'Université de Poitiers. L'objectif est également de pouvoir mieux identifier les étudiants en éventuel « décrochage » et les accompagner avec bienveillance vers un retour vers la formation.</p> <p>Un bilan de l'assiduité est présenté en séance.</p>	<p>Les membres du COSP se disent favorables à cette initiative, dans la mesure où elle permet aux étudiants en difficulté d'être identifiés et de bénéficier d'un accompagnement.</p>
<p>Évaluations</p>	<p>Les questions de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) par les étudiants et du plagiat sont évoquées en séance. La DAJA a été interrogée afin de connaître les marges de manœuvres possibles et les éventuelles actions que pourraient mettre en place l'INSPE.</p> <p>Plusieurs pistes d'actions sont évoquées. L'une porte notamment sur l'adaptation du cadre des productions écrites afin de correspondre aux spécificités de l'INSPE. Cette proposition vise à placer les étudiants dans une salle à l'INSPE pour réaliser leur production écrite, et à les responsabiliser dans un contexte qui correspondrait davantage à celui du concours.</p>	<p>Les membres du COSP émettent une réserve quant à la modification du cadrage de l'établissement. Ils présument que la question d'usage de l'IA ne pourra être résolue que lorsqu'une charte dédiée aura été définie.</p>

	Denis Alamargot indique qu'il va soumettre la proposition à la Vice-Présidente Formation, pour approbation de la CFVU.	
Évolution des maquettes : PEES TC PLC-EE – aller vers une seule maquette	La proposition d'une maquette commune aux PEES TC PLC et EE est présentée pour une mise en place en 2026/2027.	Aucune objection n'a été formulée en séance
Évolution des maquettes : Prise en compte des modifications de la maquette MEEF3 pour la rentrée 2025	Les évolutions proposées portent sur la mise en place de nouveaux EC et la réorganisation des volumes horaires.	Aucune objection n'a été formulée en séance
Évolution des maquettes : MEEF4 – rationalisation de la maquette du parcours IPHD	<p>En raison de l'instabilité potentielle de l'équipe des formateurs (retrait temporaire - congés - de co-responsables du parcours), et afin d'améliorer la soutenabilité du parcours, des pistes à court et moyen termes sont interrogées pour l'organisation de la formation (mise en place du distanciel par exemple), et l'évolution de la maquette (avec la mise en place de mutualisations notamment).</p> <p>Denis Alamargot suggère également un point de réflexion sur la masterisation du CAPPEI hébergé de longue date sur le site de Niort. Mathilde Foucherault propose de relayer cette idée auprès de ses collègues.</p>	Le COSP préconise une rénovation du parcours et une mise en adéquation avec les préconisations de l'Université
Calendriers 2025/2026	Les calendriers de formations pour l'année 2025/2026 sont en cours de réalisation avec de légères modifications par rapport à l'année précédente, présentées en séance.	Le COSP n'émet pas de commentaire particulier dans la mesure où les propositions sont cohérentes avec l'organisation de la formation
Actualités de la recherche à l'INSPE : Proposition d'une nouvelle dénomination pour les conférences et journées de présentations de travaux menés à	<p>Une phase de réflexion est en cours afin de disposer d'une identité propre à l'INSPE, relative aux initiatives internes à l'INSPE en matière de travaux de recherche, et afin de faciliter le repérage de ces différentes manifestations sur tous les sites.</p> <p>Une information est communiquée sur l'organisation d'une journée thématique portant sur les mathématiques, animée par</p>	NC

<p>l'INSPE de l'académie de Poitiers</p>	<p>Jérôme Coillot, le 26 mars, en collaboration avec le rectorat de l'académie de Poitiers.</p>	
<p><u>Actualités de la recherche à l'INSPE :</u> Printemps de la recherche en éducation 2025 – Réseau des INSPÉs</p>	<p>Nicolas Vibert évoque le programme du printemps de la recherche organisé entre mars et mai 2025.</p> <p>La thématique de l'année en cours est « les INSPÉ au cœur de l'articulation Recherche-Formation-Terrain ».</p> <p>Des webinaires sont proposés de 16h30 à 17h30, répartis sur une dizaine de jours en mars et avril 2025.</p> <p>Deux journées se tiendront en présentiel les 22 et 23 mai 2025 à Paris. À cette occasion, un concours de posters de doctorants sera organisé.</p>	<p>NC</p>
<p><u>Questions diverses</u></p>	<p>Aucune question diverse n'est soulevée en séance.</p>	<p>NC</p>

La prochaine séance du COSP aura lieu le mardi 20 mai 2025 à 9h30.